



Informations municipales

A la rentrée, modifications des horaires scolaires :

En septembre 2024, de nouvelles classes élémentaires seront prêtes à accueillir les élèves du CP au CM2 de l'école des Petits Artistes.

Pour faciliter l'accès à l'école pour les fratries en maternelle et en élémentaire, les horaires d'école sont légèrement modifiés :

Maternelle : 8h45-11h45 et 13h45-16h00, afin de permettre aux enfants de manger plus tôt et en 1er

Elémentaire : 9h00-12h00 et 14h00-16h15 (inchangé par rapport à aujourd'hui)



Comme actuellement, l'école accueillera les enfants 10 minutes avant le début de la classe.

Les horaires ALAE resteront inchangés en élémentaire : 7h15-9h00, 12h00-14h00 et 16h15-18h45 et s'adapteront en maternelle : 7h15-8h45, 11h45-13h45 et 16h00-18h45

Le trajet de bus, encore à l'étude, va également être avancé de 15 minutes afin de prendre en compte les nouveaux horaires.

Ces changements sont en cours de validation par les autorités compétentes : Direction départementale des services de l'Education nationale et Région Occitanie qui gère le transport.

Les parents sont invités à se tenir informés dans les prochains Graines d'Infos.



L'Agence Postale Communale : Un service au Coeur de notre village:



Notre toute nouvelle Agence Postale Communale, continuité d'un service pour faciliter la vie de nos concitoyens et pour renforcer le lien social au sein de notre commune, a ouvert ses portes le lundi 8 avril 2024.

Cette agence, au cœur de notre village, incarne l'engagement fort de la municipalité à répondre aux besoins de ses habitants en offrant des services postaux accessibles à tous.

Pour rappel, l'Agence Postale Communale offre une gamme complète de services postaux pour répondre à vos besoins quotidiens.

De l'envoi de lettres et de colis à la réception de recommandés, en passant par l'affranchissement et la vente de timbres, notre équipe d'agents communaux, **Maëva et Sandrine**, seront là pour vous accompagner et vous conseiller dans toutes vos démarches.

Ouverture : lundi et jeudi de 16h30 à 18h45 et mardi, mercredi et vendredi de 9h15 à 12h00.

Cette Agence Postale Communale aspire à devenir un véritable lieu de vie et d'échanges au sein de notre commune.

Nous encourageons chacun d'entre vous à venir profiter de cet espace qui se veut convivial autour d'un service postal modernisé.

Commémoration du 8 mai 1945 :



La cérémonie en l'honneur de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945 qui a mis fin à la seconde guerre mondiale en Europe aura lieu le **mardi 7 mai à 18h**

Vous êtes cordialement invités au dépôt de gerbe qui aura lieu au monument aux morts et qui sera suivi d'un vin d'honneur à la mairie.



Travaux agricoles :

Vous êtes un certain nombre à nous questionner sur les travaux réalisés en bordure de la D20 à côté du Girou.

Il ne s'agit pas d'une urbanisation car ces terres sont en zone agricole.

Ces terrassements sont réalisés pour l'implantation d'une serre agricole avec couverture photovoltaïque pour la culture de kiwis rouges sur une surface de plus de 2,8 ha. La filière de production de kiwis rouges est récente et en phase de développement.



En plus d'une production d'électricité, ce projet agricole privé à valeur ajoutée permettra l'installation de Sarah, jeune agricultrice diplômée. Ce projet devrait créer deux emplois équivalents «Temps plein»



Le point sur l'éclairage public :

Depuis le 31 décembre 2021, grâce à nos efforts en matière de remplacement de lampe sodium par des LED ainsi que l'extinction de l'éclairage la nuit, nous avons économisé 47% de consommation en kWh.



Nous venons de terminer le remplacement des dernières lampes par des blocs LED sur toute la commune. C'est ainsi 208 points lumineux qui viennent d'être changés.

Désormais plus de 98,5% de l'éclairage de la commune est couvert par un système LED, le restant ne pouvant aujourd'hui être réalisé pour des raisons techniques.

Ce changement implique un investissement important, mais on le voit, bénéfique pour la commune. C'est pourquoi nous envisageons de modifier l'extinction de nuit en prolongeant jusqu'à minuit le maintien de notre éclairage public.

Cette modification qui apporterait un confort et une sécurité pour tous les gragnaguais, pourrait intervenir avant l'été.



Permanences gratuites du conciliateur de justice :

Le conciliateur de justice permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il est chargé de trouver un accord par le dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales.

Les litiges dont peut s'occuper le conciliateur de justice relèvent du droit civil et touchent à la propriété et à l'usage de biens, aux dettes, aux litiges de consommation, une contestation de factures, aux conflits de voisinage et entre propriétaires/locataires, aux nuisances de voisinage, ...

En bref, il n'est donc ni un juge ni un enquêteur (même s'il se rend sur place le cas échéant pour constater les faits) ni un conseiller juridique.

Son rôle n'est pas de savoir qui a raison mais d'essayer de trouver une solution qui puisse satisfaire les deux parties.



Permanences du conciliateur :

Mairie de Castelmaurou : sur rdv, Tél 05 61 37 88 11

Mairie de Pechbonnieu : 1^{er} et 3^{ème} lundi du mois sur rdv de 14h à 17h. Tél 05 34 27 22 00

Nuisances sonores - Règlementation :

Les beaux jours sont là, il faut veiller à son entourage.

La réglementation pour les nuisances sonores émises par les particuliers limite les heures concernant les activités et travaux bruyants. (Entreprises non concernées)



Sont concernés : tous les engins mécaniques ou électriques, tondeuses à gazon, taille-haie, motoculteur, aspirateur, souffleur de feuilles, broyeur, nettoyeur haute-pression, bétonnière, ...

Rappel des horaires à respecter :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 h 30 à 19 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.

Le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.



HUNIFY :

La société hunify, spécialisée en création de site internet et en visibilité sur Google, ouvre ses portes sur Gragnague et alentours.

Au-delà du simple site web, Hugo NICOLAS vous offre une expérience singulière, entièrement pensée pour vous. Vous avez un projet professionnel en cours ou vous souhaitez obtenir plus de clients grâce à Google ? Vous pouvez le contacter :

Téléphone **07 63 09 91 57** ou par mail : contact@hunify.fr

Un AUDIT DE VOTRE SITE INTERNET est OFFERT lors du premier rendez-vous.

Visitez le site à l'adresse : <https://hunify.fr>

Scannez le QR code suivant pour enregistrer toutes les informations.



Cabinet de sophrologie :

Nous sommes ravis d'accueillir Madame **Mandie HOFFMANN**, sophrologue spécialiste pour enfants et adolescents, au sein du nouveau pôle santé Place Balenos.

Contact : **06 51 95 26 57** - www.sophro-jeunesse.com



Elle s'appuie sur une solide expertise auprès de centaines de familles (elle exerçait jusqu'ici sur la commune de Saint Jean) et aide ainsi enfants et adolescents à cultiver calme intérieur, confiance en soi et gestion du stress. Elle collabore étroitement avec les professionnels de la santé pour offrir des solutions complémentaires et personnalisées aux besoins spécifiques de chaque enfant.

Nous invitons chaleureusement les parents à découvrir les bienfaits de la sophrologie pour leurs enfants et adolescents :



Informations associatives :

Ticotacam :

Samedis 4 mai et 15 juin, derniers Ateliers de danse "Parent-Enfant" et "Dances ta Danse"

Prenez le temps de vivre un moment privilégié avec vos enfants

- Atelier de danse « Parent - Enfant » : Atelier des Petits du déplacement autonome à 3 ans à 10H, et atelier des Grands à partir de 3 ans à 10H30

- Atelier chorégraphique "Danse ta danse" : adulte tout niveau 11h30 à 12h45

Pensez à vous inscrire ! Infos et réservations au **06 69 11 17 87** / cie.ticotacam@gmail.com

ou sur hello asso : www.helloasso.com/associations/ticotacam/adhesions/atelier-danse-parent-enfant

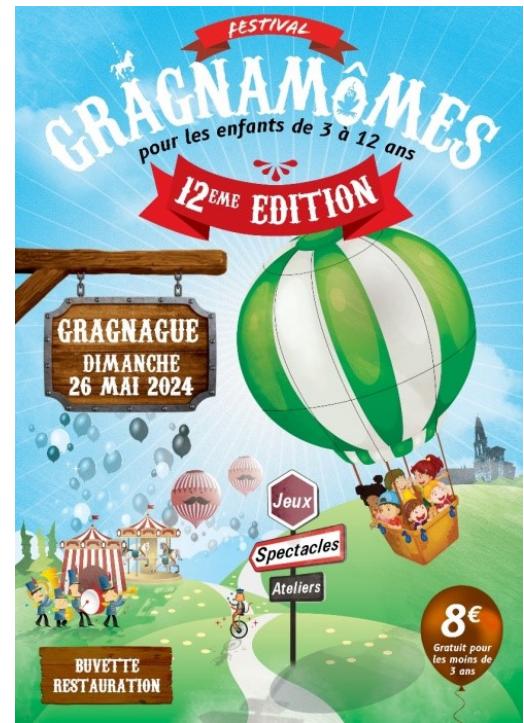
Gragna'mômes :

Festival Gragna'Mômes, **dimanche 26 mai de 10h00 à 18h00**.

Au cours de cette journée, nous vous proposerons de nombreux spectacles animés par des professionnels.

Cette année vous y trouverez entre autres :

- **Globule Zigotto**, un clown qui sait tout faire
- **Zoé et Lulu** avec leur spectacle *Le Carnaval des Couleurs*
- Les **Saltrimbranks** en déambulation présenteront leur spectacle *Perds pas le fil*
- Le conte *Au r'voir les Cauchemars* pour les plus petits
- **Yali et le feu** avec un spectacle musical haut en couleurs
- Le spectacle *Timbrement vôtre* avec un duo burlesque et acrobatique qui traite de l'importance d'écrire et de recevoir des lettres...
- Grâce à la **cie 9 Thermidor**, venez découvrir une nouvelle adaptation du Chef d'œuvre de Stevenson *l'Île au Trésor* pour théâtre d'objets et violoncelle
- Pour les amoureux des chevaux, un duo insolite avec un facteur poète et un cheval acrobate avec le spectacle *La Tournée du Facteur*
- **Jean-Bobine**, le magicien roulant, si vous ne venez pas à lui, il viendra à vous...



Venez découvrir tous les autres spectacles sur notre site : www.gragnamomes.com

Les enfants pourront participer à de nombreux ateliers : Maquillage, Modelage terre, Sculpture sur ballons, Jolies Bouteilles, Peinture sur tee-shirt et tote bag, Recyclo poissons et moustiques, Création marque page, éventail, bijoux, Pâtisserie, et pleins d'autres animations distrayantes telles que les structures gonflables, jeux en bois géants, la construction d'un monde en Kapla...

Liste des spectacles et animations non exhaustive, sous réserve de légères modifications de dernière minute.

Il y aura aussi la ferme nomade avec ses animaux que l'on peut caresser et des balades à poney, des ateliers d'éveil musical, des ateliers découverte des arts du cirque et du théâtre d'improvisation etc...

Restauration possible sur place : formule repas, boissons, gâteaux, barbe à papa, crêpes...

Le prix d'entrée est de 8 € pour les adultes et les enfants (gratuit pour les moins de 3 ans) et donne accès à tous les ateliers et à tous les spectacles pour toute la journée. Paiement CB, chèque et espèce possibles.

Nouveauté pour cette année : il est possible d'acheter vos billets d'entrée en ligne. Pour cela rendez-vous sur le site, rubrique « BILLETERIE 2024 » (attention : nombre de places vendues en ligne limité).

RDV donc le 26 mai 2024, au détour d'une rue au cœur de notre festival.

On vous y attend nombreux.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter notre site www.gragnamomes.com et retrouvez-nous sur Facebook ! N'hésitez pas à faire suivre l'info à vos followers !



Vide-grenier :



Les associations de Billard et de Pétanque organisent un vide-grenier le **dimanche 16 juin**.

Buvette associative - Restauration possible sur place
Formulaire de réservation à télécharger à cette adresse :

<https://vu.fr/WNdYG>

Tarif exposants : 3.00 € le mètre linéaire

Inscriptions à partir du 08 mai 2024.

CONTACTS : 06 27 42 06 88 / 06 01 97 55 39